

PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL

GERMAINE

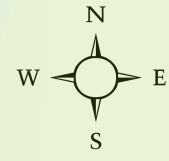
PLAN DE ZONAGE

PLUI ARRETE LE 02/07/2025

PLUI APPROUVE LE 28/01/2026



Echelle : 5000ème



COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU PAYS DU VERMANDOIS

RD 1044 - Hameau de Riqueval
02420 BELLICOURT
03.23.09.50.51

 Cimetière

 Installation agricole non classée

 Bâtiments pouvant faire l'objet d'un changement de destination au titre de l'article L.151-11 du Code de l'Urbanisme

Périmètre de protection des captages

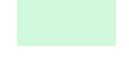
 Périmètre de Protection Rapproché

 Périmètre de Protection Eloigné

Limites de zones

 Ua : Zone urbaine dense correspondant au centre ancien

 A : Zone agricole

 N : Zone naturelle

Eléments à protéger

 Elément de patrimoine urbain à protéger au titre de l'article L.151-19 du Code de l'Urbanisme

 Espace boisé classé au titre de l'article L.113-1 du Code de l'Urbanisme

 Elément de patrimoine naturel à protéger au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme : Linéaire végétalisé

 Elément à protéger au titre de l'article L.151-38 du Code de l'urbanisme : Chemins

 Elément de patrimoine naturel à protéger au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme : Fossés

Zone inondable

 Axes de ruissellement

Patrimoine	
Numéros	Désignation
1	Eglise
2	Calvaire
3	Hangar agricole
4	Maison remarquable
5	Maison remarquable
6	Ferme remarquable
7	Maison remarquable
8	Coron
9	Brasserie
10	Cimetière

